



Danger Grave et Imminent (DGI) sur les conditions de travail lié aux températures insuffisantes au Technocentre

Déclaration des élus SUD au CSE Renault Guyancourt/Aubevoye du 16/12/2022

Mercredi 14 décembre, les élus SUD au CSE ont signalé un Danger Grave et Imminent (DGI) estimant avoir un motif raisonnable de penser que la situation de travail représente un danger grave et imminent en raison du froid pour les salariés Renault et les sous-traitants qui travaillent au Technocentre.

Avec des températures de 8°C dans un lieu de restauration par exemple ou pour faire le ménage dans des bureaux et de 11°C dans un atelier, nous ne traitons pas d'un problème de « confort » comme l'affirme la direction.

Ce DGI fait suite à de nombreuses plaintes de salariés depuis la mise en place du plan sobriété énergétique (Renault veut dépasser l'objectif gouvernemental de 10% de réduction des consommations énergétiques en atteignant 12% voire 14%). A cela s'ajoute l'arrivée de l'hiver, les travaux du Re-TCR et les problèmes d'isolation des bâtiments.

Les élus SUD ont fait de nombreuses alertes dans la commission de proximité n°8 (exemple le 24/11) ou par des mails à la direction qui sont restés sans réponse (exemple les mails de Jérôme Thierry du 6 décembre sur le CRP ou de Christine Seigné du 12 décembre sur l'atelier Sellerie). Une meilleure considération des élus SUD par la direction aurait sûrement évité qu'on en vienne à ce DGI.

D'autre part, ces problèmes ne peuvent pas être traités dans les commissions de proximité ni en CSSCT, puisque ces instances ont expiré le 6 décembre à la suite des élections CSE et n'ont pas été renouvelées. Le CSE est donc la seule instance où l'on puisse traiter ce sujet.

Les salariés sont en droit d'exercer leur droit de retrait quand la température de leur bureau descend en dessous de 15°C selon la jurisprudence ou de 14°C dans les ateliers.

C'est d'ailleurs ce qu'ont fait des salariés de la Ruche qui sont retournés chez eux car la température certains jours dans les nouveaux flex-office ne leur permettait pas de travailler.

Nous tenons à remercier l'implication et la disponibilité des membres de la DISG qui nous accompagnés jeudi 15/12 lors de l'enquête. Leur professionnalisme n'est aucunement mis en doute.

L'enquête déclenchée par le DGI a montré que :

- ➔ **Le mécontentement** des salariés sur leurs conditions de travail est grand et persiste.
- ➔ **Le maintien des températures** à 19°C dans les bureaux et 16°C dans les ateliers, selon les objectifs fixés par la direction, est loin d'être atteint.
- ➔ **De nombreux travaux en atelier** nécessitent une température supérieure à 16°C.
- ➔ **Les niveaux de température fluctuent** selon les jours de semaine (par exemple dans les ateliers du Design, il y avait 12° ce lundi, 13° mardi, 14° mercredi et 15° jeudi), et y compris dans une même journée. Une prise ponctuelle de température à midi un jour ensoleillé comme celui où a eu lieu l'enquête déclenchée par le DGI n'est donc pas représentative.
- ➔ **De nombreuses zones du Technocentre** sont d'autant plus difficiles à chauffer qu'il y a les travaux du Re-TCR et de gros problèmes d'isolation et de conception des bâtiments.

Quelques-uns des problèmes relevés (liste non exhaustive) :

- **A l'entrée 1 du CRP** (côté Peinture/Impression 3D), le rideau métallique qui permet le passage de camions reste ouvert et ne se ferme pas automatiquement. Il n'y a pas de sas. L'air froid s'engouffre dans le CRP, et le rideau d'air chaud fixé au-dessus de la porte est inefficace.
- **Au SAS 1 livraison du CRP**, l'Algeco qui servait de bureau aux salariés de Vestalia a été enlevé. Depuis leur bureau est installé dans les courants d'air.
- **De nombreux bureaux ont été installés dans les ateliers du CRP**, comme au bout de montage en face de la salle Caudron. A ces emplacements, il devrait faire 19°C et pas 16°C comme en atelier.
- **A la livraison 6 de la Ruche**, le rideau métallique reste ouvert suite à une panne. Quant au rideau d'air chaud, il n'est pas fonctionnel.
- **Au labo CEM de la Ruche** (connecteur 9B), l'enregistrement de température effectué variait encore de 11 à 15°C vendredi 16/12. Le Labo CEM n'est pas cloisonné jusqu'au plafond. Quand la porte livraison située juste à côté est ouverte, l'air froid pénètre dans l'atelier. De plus, la question d'un véritable lieu de stockage des packs batteries à côté du labo CEM a été posée depuis des mois pour éviter de stocker ceux-ci dans le passage des livraisons. Elle est toujours sans réponse.

Pour rappel, dans le plan d'actions de sobriété du gouvernement, les entreprises se sont engagées à « *Diagnostiquer la performance des bâtiments et l'isolation des infrastructures.* »

Les élus SUD demande le résultat de ce diagnostic, et **que des actions soient menées** pour résoudre les problèmes listés dans l'enquête.

Au vu des problèmes endurés ces dernières semaines, il y a de quoi être inquiet pour les semaines à venir.

Les élus SUD ont demandé :

- **La liste des secteurs qui travailleront semaines 51 et 52, ainsi que la semaine 1 de 2023.**
- **Le nombre de salariés** affectés à ces secteurs, et le nombre total de salariés présents sur site chaque jour de ces 3 semaines.
- **Températures** : Un enregistrement quotidien et continu des températures dans les secteurs qui travailleront S51, S52 et S01, ou au moins une prise de température chaque jour à 7h, à 11h et à 16h.
- **PEI** : Combien de salariés de la société PEI travailleront durant ces 3 semaines ? Quelle sera la température de leur lieu de travail, sachant qu'il n'est pas acceptable qu'ils travaillent dans des locaux à 8°C comme cela est prévu ?!
- **Salle Arago** : IL faut assurer une température d'au moins 19°C dans la salle Arago les 20 et 21 décembre où est prévu une formation.
- **Chauffage d'appoint** : La fourniture systématique de chauffage d'appoint en cas de problème technique ou de panne de chauffage.
- **11800** : Une communication de la direction pour rappeler qu'il faut contacter le 11800 en cas de problème de chauffage. Si le problème n'est pas résolu, il faut garder le même numéro d'OT (ordre de Travail) pour escalader le problème. Cela dit, le problème est plus global et ne peut pas se résoudre uniquement par le 11800 et renvoyant la balle aux salariés.

Concernant la reprise d'activité à partir du 9 janvier, les élus SUD demandent une prise de température à 7h, à 11h et à 16h dans les différents bâtiments du Technocentre la semaine du 9 au 13 janvier 2023.

Tant que la direction n'a pas répondu à nos questions et levé nos craintes, les élus SUD considèrent que le Danger Grave et Imminent perdure.

Vote des nouveaux élus CSE sur le DGI

- **8 POUR le DGI** (SUD, SM-TE, CGT)
- **26 CONTRE le DGI** (CFE-CGC, CFDT)

Le DGI a donc été levé par les élus CFE-CGC et CFDT. Aux salariés de juger.

La direction prévoit de traiter ce sujet dans une instance où SUD ne sera pas présente au vu de ses résultats électoraux inférieurs à 10%.